

DÉLIBÉRATION N°2026-076

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 20 heures, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 22 septembre 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Reine LANNÉVAL RIVOAL, M. Sébastien PRAQUIN, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO.

Pouvoirs :

Mme Muriel LE PAGE donne pouvoir à M. Patrick LAMOUR,
M. Luc LESAGE donne pouvoir à M. Claude GUILLOU,
Mme Martine CLAUDEL donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU,
Mme Marie PERON donne pouvoir à Mme Sophie HELIAS,
M. Mikhaël POMMIER donne pouvoir à Mme Manon ROSARIO.

Secrétaire de séance : M. Nils GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 30 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 24 juin a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 1^{er} octobre 2026 au 1^{er} décembre 2026

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMMISSIONS PARITAIRES

M. Quentin LE GAILLARD, Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Modification de la composition des commissions municipales et des commissions paritaires suite à la démission d'une élue du conseil municipal.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Vu les délibérations n°2026-009, 2026-011 et 2026-013 en date du 9 avril 2026 fixant la composition des commissions municipales, commissions paritaires et organismes extérieurs,
Considérant la démission de Madame Nancy THOMAS en date du 26 juin 2026,
Considérant la démission de Madame Julie LEROY en date du 23 septembre 2026,
Considérant la nécessité de modifier la composition de plusieurs commissions,

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Il est proposé au conseil municipal de modifier la composition des commissions municipales de la façon suivante :

Commission Culture, sport, association

Il est proposé d'intégrer Mme Reine LANNÉVAL RIVOAL au sein de la commission Culture, sport, associations en remplacement de Mme Nancy THOMAS.

Commission Services à la population

Il est proposé d'intégrer Monsieur Sébastien PRAQUIN au sein de la commission Services à la population en remplacement de Mme Julie LEROY.

COMMISSIONS PARITAIRES :

Il est proposé au conseil municipal de modifier la composition des commissions paritaires de la façon suivante :

Conseil local de la vie associative

Il est proposé d'intégrer Mme Martine CLAUDEL au sein du conseil local de la vie associative – volet culture en remplacement de Mme Nancy THOMAS.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **35 voix POUR**

- Décide de valider ces changements.

A Concarneau, le 1er octobre 2026,

Le Maire,

Quentin LE GAILLARD

